

DELIBERATION
du conseil académique de l'université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 15 octobre 2021

Délibération n°02 - 2021 relative à l'approbation du procès-verbal du conseil académique du 6 octobre 2020

Le conseil académique de l'université de Reims Champagne Ardenne approuve le procès-verbal du conseil académique du 6 octobre 2020.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	80	Membres présents	29
Membres en exercice	76	Membres représentés	15
Majorité absolue	39		
Nombre de pouvoirs	15		

Décompte des suffrages

Votants	44	Pour	44	Contre	0	Abstention	0
---------	----	------	----	--------	---	------------	---

Délibération adoptée

Visa du Président

Guillaume GELLÉ

Document en annexe au présent extrait : PV du Conseil académique du 6 octobre 2020

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 04/11/2021

Document mis en ligne le : 04/11/2021